

Réglement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie : Approuvée le 31 mars 1949 . 2° Série (Tir) . Titre XI, Instruction générale sur le tir de l'artillerie antiaérienne (ART 202)

Adresse bibliographique : Paris : Berger Levrault, 1957

Description matérielle : 1 vol. (308 p.) : fig. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Instruction générale sur le tir de l'artillerie antiaérienne (ART 202).]

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : Mis à jour avec le modificatif N° 1 du 28 mars 1951

Sujet(s) : ART. 202

Tir (technique).Artillerie antiaérienne

Artillerie antiaérienne, tir (technique)